

## **Fiche d'information sur cours d'intégration pour les immigrants**

Si vous aimez à vivre en Allemagne, vous devriez apprendre l'allemand.

Ceci est important si vous cherchez du travail, devez remplir des demandes, recherchez un appartement, voulez supporter vos enfants à l'école ou faire connaissance d'autres personnes. En outre, vous devez savoir certaines choses sur l'Allemagne, par exemple, sur l'histoire, la culture et le système juridique.

### **Vous apprendrez tout cela dans le cadre de l'intégration.**

L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) réunit des tâches clés, tels que l'organisation des cours d'intégration, l'émission des bons de souscription, l'acquisition des frais de scolarité (au moins partiellement), le remboursement des frais de voyage et l'examen des normes de qualité. Pour la région de Bayreuth, la responsabilité concernant ces tâches est assumée par le coordonnateur régional de BAMF, Mme Weishaar-Glab. Des informations plus détaillées peuvent être trouvées sous <http://www.bamf.de/DE/Willkommen/DeutschLernen/deutschlernen>.

Les conseils sur les exigences de participation et les conditions ainsi que la coordination sur place sont sous la responsabilité de M. Kurz, Job Centre ville de Bayreuth, Spinnereistr. 6/8, 95445 Bayreuth, numéro de téléphone 0921/151277-125 ou e-mail: [eduard.kurz@jobcenter-ge.de](mailto:eduard.kurz@jobcenter-ge.de).

Les conseils aux réfugiés réalisés par Mme Leube et Mr Delling dans l'Agence pour l'emploi Bayreuth, Casselmannstr. 6, 95444 Bayreuth numéro de téléphone 0921 / 887-100, e-mail: [Bayreuth.121-Vermittlung@arbeitsagentur.de](mailto:Bayreuth.121-Vermittlung@arbeitsagentur.de)

Les prestataires des cours de langue approuvés sont heureux de vous aider.

Maintenant, quelques informations importantes sur la façon de procéder et de participer à un cours d'intégration si vous avez déjà reçu un formulaire d'autorisation: Pour assister à un cours d'intégration, une épreuve de classification mesure quel niveau correspond à vos besoins. Le test de placement se compose d'une partie écrite de 30 minutes et d'un entretien de 15 minutes. Ce test est obligatoire. La fin de l'essai sera annoncé par l'enseignant. Il n'est pas permis de partir avant le fin officiel de l'examen.

Le cours général d'intégration est constitué d'un cours de langue avec 600 heures et un cours d'orientation (comme test de naturalisation) avec 100 leçons. Cela prendra environ 7 mois. En plus de la marche générale de l'intégration, il y a des cours spécifiques d'intégration pour les parents, les jeunes, les femmes et les immigrants qui ne peuvent pas lire et écrire suffisamment (cours de rattrapage). Des cours d'intégration spéciales peuvent durer jusqu'à 1000 heures de cours (environ 11 mois). Pour les analphabètes, on offre des cours d'intégration par l'alphabétisation d'une durée jusqu'à 15 mois.

Le cours du parcours d'intégration se compose de plusieurs sections de cours – des modules. Un module comprend 100 heures (20 jours). Les heures de classe sont du lundi au vendredi entre 07h45 12.00h ou de 08.00h à 12.15h.

À la fin du cours il y a un audit B1 gratuit conformément au TELC ainsi que le test « Vivre en Allemagne ». Le certificat de « cours d'intégration » est très important pour la recherche d'un emploi, le prolongement du permis et pour la naturalisation.

Si vous ne prouvez pas des connaissances suffisantes en allemand (au niveau B1) dans le test final, vous pouvez reprendre sur demande le cours de langue (les trois derniers modules/300 heures) une fois.

Au début de la classification tous les immigrants sont invités par le fournisseur. S'il vous plaît, notez les dates d'inscription.

Toute personne qui ne perçoit pas plus de 948 € par mois d'allocation chômage 1 et qui n'a plus de revenus, ceux qui reçoivent de l'allocation de chômage II / Hartz IV, de l'allocation de logement, du complément de prestations pour enfants, des prêts étudiants, de l'aide sociale ou d'autres services publics, ne doivent pas payer pour le cours. Dans leurs cas, les coûts sont complètement supportés par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF). Pour cela, vous devez faire une demande d'exemption des frais avant le début du cours d'intégration à l'Office fédéral des migrations et des réfugiés, bureau régional de Zirndorf, Referat M 1, Rothenbürgerstraße 29, 90513 Zirndorf. Le fournisseur de l'éducation se fera un plaisir de vous aider.

Tous les autres doivent payer 220 € par module (100 leçons). Si vous avez passé les deux examens, vous pouvez obtenir, sur demande sans délai de deux ans, la moitié de la contribution aux frais que vous avez payé.

Votre obligation est de suivre le cours et participer activement en classe. Si vous ne pouvez pas vous présenter, vous devez présenter des excuses à l'établissement d'enseignement ainsi qu'un certificat médical du médecin en cas de maladie. Si vous prenez ou déplacez travail, vous devez en aviser immédiatement. Cette obligation est donc fixée pour les bénéficiaires des prestations de chômage II de l'accord d'intégration.

Ceux qui ne jouent pas selon les règles, recevront un avertissement; avec le 2<sup>ème</sup> avertissement, on est exclue du parcours. Dans ces cas, l'allocation de chômage est réduite de 30% pendant 3 mois.

Une dispense du cours d'intégration, en cas du démarrage d'un travail assujéti à l'assurance sociale, est possible sous certaines conditions.

Il est pourtant conseillé d'apprendre l'allemand d'abord et de chercher du travail après.

Au début du cours d'intégration tout le monde a besoin d'un dictionnaire, un dictionnaire de poche ou d'un ordinateur de traduction (que vous devez payer vous-même). En outre, toutes les applications et documents à la demande de l'établissement d'enseignement doivent être soumis immédiatement.

Si vous êtes exonéré du co-paiement d'un montant de 220 € et la distance entre votre domicile et l'école est au moins 3 km, l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) est chargé des frais de déplacement. Le paiement des frais de voyage sera fait à Bayreuth sur l'établissement d'enseignement.